



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

AVIS PUBLIC

N/Réf. : G1 303 013

AVIS DE CONSULTATION

Règlement sur la mise en garantie de droits fonciers

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan entreprend une consultation afin de recueillir les commentaires des membres de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh concernant la mise en place d'un Règlement sur la mise en garantie de droits fonciers.

Le règlement proposé découle du Code foncier et a pour objectif d'offrir aux Pekuakamiulnuatsh et aux entreprises de Mashteuiatsh de nouvelles possibilités de financement hypothécaire, plus rapides et plus avantageuses que la garantie ministérielle.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site Web www.mashteuiatsh.ca. Il est également possible d'en obtenir une copie par la poste en faisant une demande par courriel ou par téléphone à la personne responsable de la consultation. Les commentaires écrits peuvent être acheminés au plus tard le **28 juin 2021 à 16 h** à l'attention de :

Guyline Simard
Coordonnatrice à la gestion foncière
Droits et protection du territoire
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
1671, rue Ouiatchouan, Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-5386, poste 1776
Courriel : guyline.simard@mashteuiatsh.ca

Tipelitamuna kie katshishpeuatekanitsh nanituhussi
Droits et protection du territoire

2 uapikun-pishim^u (juin) 2021